

DÉCEMBRE 2022 - NUMÉRO 25

BEAUGENCY

MAGAZINE D'INFORMATION *Ma* DE LA VILLE DE BEAUGENCY

**Des rencontres
intergénérationnelles**

**Un projet pour
faire revivre la halle**

**Nos sportifs ont porté
Beaugency aux sommets**

**Claude Bourdin,
50 ans de peinture**





JACQUES MESAS
Maire de Beaugency

Joyeux Noël à tous

Chères balgentiennes, chers balgentiens,

L'an dernier à cette même période, je vous conseillais de bien vous protéger en raison de l'épidémie du Covid. Aujourd'hui, c'est la crise énergétique qui nous impose un autre type de défi.

Lors du dernier Congrès des Maires de France, chaque élu portait cette même inquiétude face à une crise qui place l'ensemble des collectivités dans la difficulté. J'ai réuni récemment à ce sujet l'ensemble des responsables d'associations balgentiennes, puis la totalité du personnel municipal. J'ai mis l'accent sur la responsabilité de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles. Tous ont fait preuve d'un grand sens de l'écoute et d'un esprit de responsabilité.

La ligne de mon équipe municipale est claire : maîtriser nos dépenses de fonctionnement en dépit de ce choc financier pour pouvoir continuer à investir en faveur de l'attractivité de Beaugency, sans augmenter les impôts.

Pas de résignation, mais de la détermination. Car malgré la crise, les bonnes nouvelles sont là aussi : le cabinet d'ophtalmologie va ouvrir et un médecin généraliste va bientôt s'installer à Beaugency ; nous développons nos commerces ; l'Hôpital va engager sa rénovation et l'ancien bâtiment des Fontaines, dépendant de l'hôpital, va être prochainement transformé en résidence seniors ; la rénovation thermique des immeubles des Chaussées va bientôt débiter ; la restauration de la tour de l'horloge prend forme. Notre ville se rénove et retrouve des couleurs.

Au milieu de cette crise géopolitique mondiale, la période de Noël qui s'ouvre doit rester un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheurs que nous allons vivre, notamment lors des différentes festivités organisées par la ville, doivent nous permettre d'oublier les contraintes que nous impose l'actualité. Alors que l'hiver s'annonce doucement mais sûrement et à quelques jours des vacances scolaires, je tiens à vous souhaiter à tous très chaleureusement un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. Que ces festivités vous permettent de vous retrouver avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers, dans la joie et la sérénité.

Que l'énergie magique de Noël soit présente pour tous !



Jacques MESAS
Maire de Beaugency
Conseiller départemental

BEAUGENCY MAG'

Magazine d'information de la ville de Beaugency

MAIRIE : 20, rue du change 45190 Beaugency

TIRAGE : 4400 exemplaires - numéro 25

DISTRIBUTION : Décembre 2022

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Mesas

CONCEPTION : Service communication de la ville de Beaugency

IMPRESSION : Imprimerie Lebugle -Beaugency



12 NOVEMBRE

L'Etoile Balgentienne a fêté ses 100 ans autour d'une rétrospective en images et de démonstrations sportives, suivies d'une soirée de gala.

Avec 8 sections et près de 1000 adhérents, elle est la plus importante et la plus ancienne association de la ville.



14 NOVEMBRE

La municipalité a récompensé les balgentiens lauréats du Prix des Maisons Fleuries. C'est M. Blanchard (33 rue du Colombier) qui a obtenu le 1er prix.



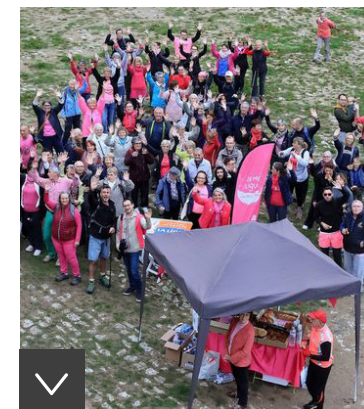
26 NOVEMBRE

Double événement dans le quartier des Hauts de Lutz : un nouveau jardin partagé a été inauguré et les habitants ont célébré les 50 ans de l'Arbre de l'amitié, ce chêne planté le 29 octobre 1972 par un groupe de prisonniers de guerre français et allemands... Les prémices du jumelage entre Beaugency et Hilstrup.



11 NOVEMBRE

L'armistice de 1918 a été célébré et tous les morts pour la France ont été honorés.



OCTOBRE

Durant tout le mois d'octobre, la Ville et de nombreux partenaires se sont mobilisés afin de soutenir la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein « Octobre rose »

12 OCTOBRE

Plusieurs membres du Conseil municipal des Jeunes ont visité le centre technique municipal et ses serres avec Franck Giret, adjoint aux Travaux, et Majid Ameur, conseiller délégué à la Jeunesse.

17 NOVEMBRE

La ville renouvelle le Duoday dans le cadre de semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap. Quatre personnes en situation de handicap ont été accueillies dans des services municipaux



Bienvenue aux nouveaux commerçants !



Atelier Prosper
25 rue Nationale

Designer de formation, Alexis a créé l'Atelier Prosper, son studio de design. Il partage désormais son activité entre Beaugency et Paris. Dans son studio, il conçoit des agencements intérieurs et des mobiliers sur mesure répondant aux besoins de ses clients, particuliers ou professionnels. Depuis le dessin jusqu'au suivi de réalisation et de fabrication, Alexis s'appuie sur un réseau de professionnels de qualité pour livrer ses projets clé en main. Il délivre également des conseils en décoration et en aménagement intérieur.

INFOS : reymond.alexis@gmail.com - 06.31.56.17.76
www.atelierpropser.fr

Emeline vient d'ouvrir en plein centre-ville une boutique à l'univers gai et chaleureux appelée Em'bellie.

Après 30 ans passés dans la cosmétique auprès des plus grandes marques, elle a souhaité créer sa propre boutique pour retrouver une relation de proximité avec sa clientèle et proposer des conseils personnalisés. Spécialisée en cosmétique naturelle, elle a aussi créé sa propre marque de produits fabriqués artisanalement en France à base de sirop d'érable directement importé du Québec. Elle offre une sélection d'articles respectueux et sains, aux couleurs énergiques : bougies, parfums d'ambiance, accessoires de mode, produits de main, corps, visage, bien-être et maquillage.

INFOS : Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 18h30
07 81 27 42 92 - embelliecosmetiques.com



Em'bellie
5 place du Martroi

Après trois années passées dans une entreprise de réparation de matériel informatique, Romain a choisi de réaliser son rêve et de créer son affaire : Lrphone. Ce jeune auto-entrepreneur passionné d'informatique et expert en téléphonie est spécialisé dans la réparation et le dépannage de téléphones et de tablettes. Toute réparation est garantie 6 mois, et la solution est apportée dans un délai de 24 à 48h. Il propose également le rachat de téléphones et la vente de matériels reconditionnés.

Lrphone
8 rue de la Bretonnerie



INFOS : 06.46.21.10.72 - rphone.fr - contact@lrphone.fr

Buttes Chaumont Conduite

ZI Actiloire



Une nouvelle auto-école s'est installée à Beaugency. Créée par deux frères, Raged et Raguy, Buttes Chaumont Conduite propose des leçons d'apprentissage du code de la route et des cours de conduite pour le permis auto et moto. Il sera également possible dès janvier 2023 de se former à la conduite de poids lourds. L'auto-école dispose d'une piste privée pour ces formations dans la zone industrielle Actiloire.

Cette école de conduite offre une très large plage d'ouverture : de 10h à 20h du lundi au dimanche inclus.

INFOS : 02.19.05.33.71 - bconduite@gmail.com

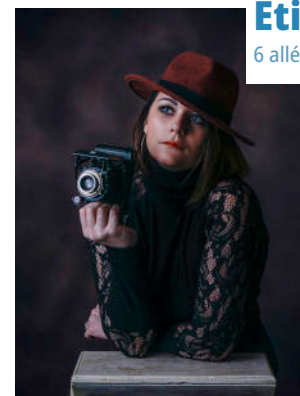


Ending Planner
5 rue du Colombier

Maxime a créé cet automne sa société « Ending Planner ».

Sa mission : accompagner, informer et conseiller sur des démarches difficiles qui suivent le décès d'un proche : complémentaire santé, assurances, obsèques, succession ou même l'extinction de la vie numérique sur les réseaux sociaux. L'objectif est de soulager les proches des défunts en période de deuil par la prise en charge de toutes ces démarches administratives complexes liées à la fin de vie, ou bien d'aider une personne à organiser elle-même son départ par la formalisation de ses dernières volontés morales (non notariales) ou la préparation d'un événement familial (hors funéraire).

INFOS : contact@endingplanner.fr - endingplanner.fr



Etincelles Photography
6 allée Edwige Feuillère

Marjorie vient de lancer son activité de photographe professionnelle en créant Etincelles Photography. Guidée par sa passion pour la photographie et son sens du partage, elle immortalise les moments importants de la vie de famille et célèbre la femme, la grossesse, la famille, les enfants lors de shootings personnalisés. Toutes les séances ont lieu sur rendez-vous, soit en extérieur, soit dans son studio

qu'elle décore pour créer des univers agréables et chaleureux.

INFOS : 06.81.63.87.06 - etincelles-photography.fr

Benjamin est un jeune étudiant entrepreneur balgentien. Etudiant en 4ème année de Grande Ecole de Commerce et en licence d'ingénierie, il a créé dès à présent sa propre entreprise : Julbock Digital Consulting. Il propose un accompagnement digital pour les particuliers comme les professionnels : conception de sites web, création de visuels, logos et éléments graphiques, campagne d'e-mailing, boutique en ligne, stratégie d'influence digitale et relation avec les influenceurs...

INFOS : julbockdigitalconsulting.com
contact.julbock@gmail.com

Julbock Digital Consulting



Impulsia
59 Avenue de Vendôme

Nathalie avait créé la société Impulsia en 2017 à son domicile à Tavers. Pour accompagner son développement, elle vient de se déplacer à Beaugency en intégrant les locaux du pôle Entreprise de l'Agora.

Elle propose ses services en formation, conseil et études auprès des entreprises, des collectivités et des particuliers afin de les aider à mettre en œuvre leurs projets. Elle est capable d'intervenir dans tous les secteurs d'activité. Son travail s'appuie majoritairement sur des techniques d'animation innovantes privilégiant la coopération, l'intelligence collective pour impulser une dynamique participative. Sur le volet formation, elle travaille avec un réseau de formateurs occasionnels dans de nombreux domaines : le handicap, l'environnement et le développement durable, en ingénierie pédagogique.

INFOS : Nathalie.lagarde@impulsia-fc.fr
06.45.66.04.41



Mimi studio
4 rue de la Sirène

Natacha a créé en juin sa boutique en ligne appelée « Mimistudio » spécialisée dans la décoration, la maison, la papeterie et le bien-être. Pour approvisionner sa vitrine, elle déniche des créateurs dont les réalisations, gaies, colorées et joyeuses sont fabriquées en Union européenne. Natacha propose aussi une sélection originale de bijoux et de produits cosmétiques.

Si sa boutique en ligne lui permet de vendre dans toute la France, les balgentiens peuvent, grâce au click and collect, retirer leurs achats directement au siège social de son entreprise à Beaugency. Elle dispense aussi des conseils en décoration intérieure.

INFOS : natacha@mimistudio.fr
4 rue de la Sirène 06.20.18.19.93

Une application locale pour les commerces et entreprises de Beaugency

La Ville vient de lancer une application et un site internet intitulés « Les commerces de Beaugency » pour soutenir le commerce de proximité et aider les commerçants et artisans balgentiens à faire connaître leurs offres et leurs promotions.

Avec l'évolution des modes de consommation, même les commerçants indépendants doivent désormais assurer leur présence sur internet pour faire connaître leurs offres. « Mais ce n'est pas toujours facile individuellement et cela peut vite s'avérer coûteux, notamment lorsque l'on crée son affaire. C'est pourquoi nous mettons cet outil à disposition de nos commerçants » explique Hervé Spaletta, adjoint au commerce et au développement économique. Grâce au soutien de la Chambre de commerce et d'industrie, l'adhésion est gratuite pour les entreprises les deux premières

années. Pour le développement, la ville de Beaugency a bénéficié d'une aide de la Banque des Territoires pour favoriser la reprise économique après la crise sanitaire. Le coût de développement de cet outil, s'élevant à 25 000 €, a donc été pris en charge à 80 % par la Banque des Territoires dans le cadre de l'Opération de revitalisation de territoire. Concrètement, avec cette application, les artisans, commerçants et entreprises de Beaugency peuvent disposer gratuitement d'une vitrine numérique. Ils ont ainsi la pos-

sibilité de créer des offres et promotions pour les personnes ayant installé l'application, qui apparaîtront sous forme de notification sur le téléphone. Pour ceux qui n'ont pas de smartphone, ces bonnes affaires sont aussi consultables sur le site internet www.commerces-de-beaugency.fr. On retrouve aussi un annuaire des professionnels balgentiens. Il est même possible d'acheter ou de réserver en ligne chez certains commerçants.



La ville confie son marché à un nouveau délégataire

Depuis le 1er septembre, un nouveau délégataire, a pris les rênes de l'exploitation des marchés hebdomadaires et de la Foire du 1er mai. Dorénavant, l'entreprise FRERY gère le marché de la ville et devra également proposer des animations tout au long de l'année.

Durant de nombreuses années, la ville assurait la gestion et l'exploitation des marchés hebdomadaires et de sa traditionnelle Foire du 1er mai. Depuis 2017, cette mission est confiée à un prestataire, dans le cadre d'une délégation de services publics. Le précédent contrat étant arrivé à échéance, un nouveau prestataire a été désigné à l'issue d'une mise en concurrence. C'est l'entreprise Fréry qui a été retenue. « Ce professionnel expérimenté saura s'inscrire dans la redynamisation économique et commerciale de la ville impulsée par la municipalité » indique le maire Jacques Mesas. Les principales missions de l'entreprise seront de

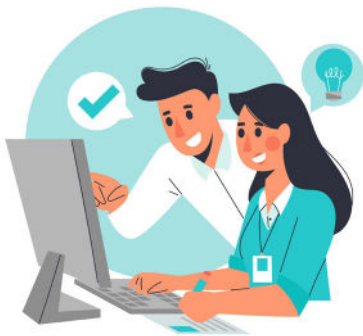
redynamiser les différents marchés de Beaugency : du mardi matin à Garambault, du centre-ville le mercredi et le samedi matin. Il est en effet question de redéfinir son périmètre, proposer des animations commerciales, de nouveaux services et activités et enfin rechercher de nouveaux commerçants. Autre objectif : animer la ville toute l'année. Pour cela, le prestataire a déjà prévu d'organiser une manifestation tous les trimestres. Brocantes, foires aux vins, marchés nocturnes pendant la période des Estivales, marché de Noël viendront rythmer la vie balgentienne.

Economie : un nouveau projet pour Actiloire

La Municipalité poursuit son action pour attirer de nouvelles entreprises à Beaugency. Un grand groupe français actuellement situé à Baule souhaite s'agrandir et a fait le choix de Beaugency pour y installer son futur siège régional.

Après plusieurs mois de négociations, un permis de construire a été déposé fin septembre pour l'installation d'une nouvelle entreprise sur la zone Actiloire. Il s'agit d'une entreprise française, actuellement implanté sur Baule. Il souhaite s'agrandir pour créer un site d'approvisionnement régional et développer certaines nouvelles offres, comme la vente de panneaux solaires. Mais ses locaux actuels ne lui permettent pas de s'étendre. Les élus du territoire se sont donc mobilisés pour lui apporter une solution qui pérennise les 125 emplois existants, dont des balgentiens, et pourra même en créer de nouveaux avec le développement de l'entreprise. En l'absence de possibilité d'extension, l'entreprise quitterait le département. L'enjeu est donc considérable. Une parcelle située à Beaugency, le long de la ligne de chemin de fer, derrière l'entreprise TRB, leur a été proposée. L'orientation proposée de l'ensemble des zones de

manœuvres vers la ligne SNCF limite toute nuisance et le projet est abondamment arboré. Il comprend un entrepôt de 46 500 m² et un ensemble de bureaux de 1600 m² pour accueillir des services commerciaux et de direction. Les flux de véhicules est estimé entre 40 et 60 camions par jour. L'entreprise a par ailleurs fait le choix d'un bâtiment démonstrateur, de très haute qualité environnementale. Il sera par exemple intégralement recouvert de panneaux photovoltaïques. Le permis de construire est actuellement en cours d'examen. En cas d'avis favorable, l'entreprise s'installera fin 2024 ou début 2025. Ce projet est susceptible d'apporter d'importantes recettes fiscales pour la ville de Beaugency, mais également pour les agriculteurs locaux qui bénéficieront de mesures compensatoires à l'artificialisation des sols.



Salariés, bénéficiez de conseils fiables en évolution professionnelle

L'Agora accueille un nouveau partenaire, INFOCEP, un organisme spécialisé dans le conseil en évolution professionnelle et mandaté par l'Etat pour délivrer une information indépendante et de qualité.

Vous souhaitez faire le point, évoluer au sein de votre entreprise, changer de métier, lancer votre activité, développer vos compétences, vous former ?

Venez rencontrer à l'Agora un conseiller d'INFOCEP pour vous accompagner dans chacune de vos étapes : il vous aidera à faire le point sur votre situation personnelle, vos motivations, vos besoins pour projeter la suite de votre parcours. C'est un accompagnement gratuit, confidentiel (l'employeur n'est pas informé) et personnalisé. Un plan d'actions est défini puis mis en œuvre avec un conseiller dédié.

Ce service public a été créé par l'Etat en 2020 pour répondre notamment à la hausse des arnaques au Compte personnel de formation (CPF) et offrir aux salariés ou travailleurs indépendants une solution fiable et professionnalisée d'accompagnement tout au long de leur carrière.

Accueil sur rendez-vous en se connectant sur le site www.infocep.fr ou au 0800 222 100 (numéro vert).



Joël Lainé
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, au Patrimoine et au Tourisme

C'est une double finalité que poursuit la Ville en voulant redynamiser la halle, après plus d'une décennie d'abandon, et moderniser l'Office de tourisme. Joël Lainé l'explique.

Pourquoi la halle n'accueille-t-elle que très peu de commerçants à ce jour ?

Aujourd'hui, les commerçants du marché sont réticents à s'installer dans la halle. Tout d'abord parce que pour tous ceux qui ont une remorque ou un camion, c'est impossible de s'y installer. Pour les autres, elle n'est pas attractive car trop peu de clients font l'effort d'y entrer pour voir ce qui y est proposé. Ils préfèrent des emplacements plus visibles pour leur étal. C'est pourquoi nous voulons installer une activité locomotive qui apporterait de la vie et du flux de visiteurs et de clients sous la halle. Ce flux bénéficierait ainsi à tous les commerces de la place et aux futurs commerçants qui accepteraient de se réinstaller sous la halle.

En quoi l'office de tourisme peut-il créer ce flux ?

L'office, c'est près de 10 000 passages par an, et nous pouvons encore l'améliorer. De nombreux usagers sont des balgentiens et habitants locaux qui cherchent des renseignements, par exemple sur des activités à faire en famille ou les spectacles.

L'office vend de la billetterie pour les manifestations culturelles ou encore les cartes de pêche. En haute saison il est ouvert 7 jours sur 7.

Pour quelles raisons l'office de tourisme doit-il être déplacé ?

Le local actuel est vétuste, inadapté et non conforme aux règles actuelles. Il nous empêche d'obtenir certains labels de qualité qui sont importants pour les touristes. Le nouvel emplacement doit se situer à un endroit très visible et facilement identifiable, en cœur de ville, pour qu'un



Office de Tourisme, un projet pour faire revivre la halle

maximum de visiteurs s'y rendent. En faisant découvrir tout ce qu'il y a à faire à Beaugency et alentours, on maintient les touristes plus longtemps sur le territoire et donc les retombées économiques sont améliorées pour tous nos commerces.

La halle, lieu emblématique, remplit bien ces critères de centralité. C'est un véritable cœur de ville que nous voulons continuer de développer.

Est-ce que l'installation d'un Office ne risque pas de porter atteinte au bâtiment ?

Compte tenu de la valeur patrimoniale du bâtiment, nous étudions une solution de construction indépendante qui s'insère à l'intérieur de la halle en ne portant aucune atteinte à la façade et à l'identité

du bâtiment et qui ne modifie en rien la structure du bâtiment. La façade de la halle sera conservée à l'identique. C'est une solution qui associe modernité et préservation du patrimoine.

Au contraire, ces travaux permettront de réaliser une opération globale d'entretien de la halle (révision de toiture, reprise de l'éclairage en LED...). Sur ce point, beaucoup de fausses informations circulent et on a tendance à oublier qu'il y a déjà une structure moderne existante dans la halle depuis les années 1990 qui sera intégrée au nouvel aménagement.

La halle pourra-t-elle conserver sa vocation commerciale ?

Bien évidemment et le passage des visiteurs vise justement à enrichir son attractivité

commerciale et plus globalement à améliorer l'activité du cœur de ville. Si nous voulons miser sur le tourisme, sur notre développement, il nous faut un accueil de qualité et des espaces vivants au cœur de notre cité médiévale. Un lieu peut tout à fait avoir plusieurs usages simultanés.

Où en est le projet actuellement ?

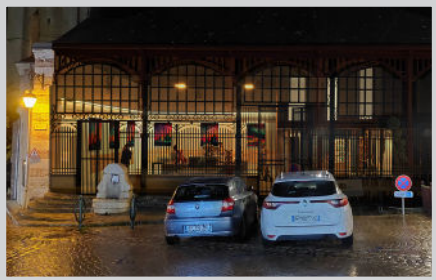
Une architecte a été mandatée au printemps et un premier plan sommaire a été présenté aux élus mi-novembre. Il a séduit et nous devons maintenant approfondir les détails techniques. Si le projet définitif est validé, nous souhaitons qu'il soit opérationnel pour la saison touristique 2024.

Quel sera le coût pour la ville ?

Parce qu'il ne nécessite aucune acquisition

de bâtiment pour la ville, ce projet est le plus économique de ceux étudiés. Les travaux sont estimés à environ 320 000 euros HT. Ce projet a aussi séduit nos partenaires (Département, Région, Communauté de communes) et leurs participations vont couvrir 60 à 70 % du coût du projet et nous bénéficierons du produit de la revente des locaux actuels.

Le coût pour la ville est donc très maîtrisé alors que certaines propositions alternatives formulées par les opposants au projet s'avèreraient 3 à 4 fois plus chères.



La façade sera inchangée, l'aménagement s'intégrant simplement à l'intérieur du bâtiment, laissant libre la majeure partie de la halle.



Des espaces modernes et fonctionnels pour bien accueillir les visiteurs.



SCoT et Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : le territoire de demain se dessine aujourd'hui

Deux documents d'urbanisme importants pour l'avenir de Beaugency et des communes limitrophes sont actuellement en cours d'élaboration. Ils vont fixer les orientations futures concernant la construction et le développement de nos villes et villages.

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification. Il fixe les grandes lignes de l'aménagement du territoire, à l'échelle du PETR Loire Beauce, c'est-à-dire un croissant de communes situées au nord et à l'ouest d'Orléans, d'Artenay à Lailly-en-Val.

Ce document, dont l'élaboration a commencé en 2015, est nécessaire car sans son adoption, la construction sera limitée sur les communes concernées. L'Etat souhaite en effet que le développement des différentes communes s'inscrive dans une véritable « cohérence territoriale ». Concrètement, ceci signifie moins de concurrence entre communes comme on a pu le connaître ces dernières décennies.

Le rôle central de Beaugency a été confirmé afin de continuer d'accueillir de nouveaux habitants et services. Dotée d'une gare, d'établissements scolaires et de tous les équipements sportifs et culturels, Beaugency a vocation à continuer de se développer et se densifier. La nécessité d'un développement

économique réparti pour lutter contre l'allongement continu des trajets domicile-travail a aussi été réaffirmée.

Tous ces développements doivent s'intégrer dans le respect des espaces naturels et agricoles, notamment certains corridors identifiés comme stratégiques pour la biodiversité dans la « trame verte et bleue », et avec un objectif de réduire de moitié la consommation d'espaces naturels d'ici 2030 et d'aller vers une neutralité à l'horizon 2050.

Le document arrêté par le PETR en septembre 2022 sera soumis à l'examen des habitants dans le cadre d'une enquête publique organisée début 2023. Les documents sont néanmoins déjà téléchargeables sur le site internet : www.paysloirebeauce.fr rubrique SCOT – éléments du SCOT arrêté le 22 septembre 2022.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal

Les orientations générales du SCOT doivent maintenant être précisées à l'échelle de chaque ville. C'est pourquoi la Communauté de communes des Terres du Val de Loire

a lancé, en septembre, l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal qui viendra remplacer et unifier les PLU de toutes les communes membres.

Là encore, c'est une nouvelle façon de travailler qui est mise en place où les communes limitrophes réfléchissent ensemble à leur développement et non plus individuellement. Les élus balgentiens ont fortement soutenu cette nouvelle approche, plus coopérative.

Si le nouveau document ne devrait être approuvé qu'en 2025, les habitants peuvent d'ores et déjà faire part de leurs idées et propositions. Un cahier est à leur disposition à l'accueil de chacune des 25 mairies du territoire.

Le PLU intercommunal sera doublé d'un document d'orientation sur les mobilités permettant de recenser mes améliorations à apporter dans les 20 prochaines années au réseau routier, aux infrastructures ferroviaires ou aux liaisons douces.

Participez à la souscription pour restaurer la Tour de l'Horloge

La ville souhaite lancer la rénovation de ce monument emblématique de notre cité médiévale. L'Etat et le Conseil départemental du Loiret soutiendront ce projet mais il est aussi fait appel aux mécènes et donateurs qui pourront bénéficier d'une réduction d'impôt en contrepartie de leur don.

Haute de 29 mètres, la Porte du Change, dite Tour de l'Horloge, est quasi millénaire (milieu du XIe siècle). Elle est un des derniers vestiges de la première enceinte de la ville. Avec l'expansion rapide de la ville, une nouvelle enceinte a vu le jour au XIIe siècle et la Porte du Change a perdu ses fonctions défensives pour devenir au fil des époques le guet de la ville, une prison ou encore le tribunal du prévôt des marchands. En 1511, les procureurs de la ville de Beaugency ont décidé d'y installer une horloge qui sonne les heures depuis plus de cinq siècles. Elle est classée Monument historique depuis 1922.

Mais aujourd'hui, ce patrimoine est en péril. Le lanterneau en plomb, du XVIIIe siècle, présente de graves troubles d'étanchéité et les infiltrations ruinent l'intérieur de l'édifice. Des travaux de mise hors d'eau et de réparation doivent donc rapidement être engagés. Ils seront alors l'occasion d'une rénovation globale de la tour (toiture, enduits...) pour assurer sa conservation

pour de nombreuses décennies. Ils doivent permettre aussi son ouverture aux visites guidées afin de découvrir le monument et les anciens mécanismes d'horlogerie laissés intacts à l'intérieur de l'édifice. Si la ville rassemble les financements nécessaires, les travaux pourraient démarrer à l'automne 2023.

Des travaux importants

Les travaux sont estimés à plus de 800 000€. L'Etat a d'ores et déjà confirmé son soutien au projet, de même que le Conseil départemental du Loiret. Mais pour réaliser ce projet, la ville de Beaugency a besoin de mécènes et de partenaires complémentaires. Grâce à la Fondation du Patrimoine, une souscription est lancée. Tous les balgentiens et amoureux de notre ville peuvent dès

maintenant contribuer à la restauration d'un des monuments les plus emblématiques de notre ville. Tous les donateurs bénéficieront d'une importante réduction d'impôt : 60 % pour les entreprises et entre 66 % pour les particuliers (75 % si assujettis à l'IFI).

Des dons défiscalisés

A partir de janvier, un programme de manifestations sera organisé autour de cette collecte de fonds pour mobiliser activement les balgentiens et les acteurs économiques locaux en faveur de ce projet important pour notre patrimoine.



Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Tour de l'Horloge de Beaugency

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80648
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - Tour de l'Horloge de Beaugency**

Le montant de mon don est de _____ €

Autres montants suggérés ☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____



► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Un abri à vélos sécurisé sur le parking de la gare



Un nouvel abri à vélos sécurisé a été installé sur le parking de la gare. Il est opérationnel depuis le mois de juillet et doit permettre à un nombre croissant de personnes de rejoindre la gare en vélo.

Avec plus de 500 montées quotidiennes, la Gare de Beaugency est une des plus dynamiques du département (4e la plus fréquentée derrière Orléans, Montargis et les Aubrais). Aujourd'hui, par volonté écologique ou par difficulté de se stationner, un nombre croissant d'usagers du train décident de se rendre à la Gare en vélo. Il était donc nécessaire de leur offrir un espace de stationnement sécurisé pour leur bicyclette.

Un nouvel abri sécurisé de 20 emplacements a donc été installé. Vous devez posséder la carte « JVMalin » pour déverrouiller la porte. L'usage est gratuit pour tous les abonnés Rémi/SNCF et peut être utilisé pour un usage régulier ou occasionnel. Pour les autres, l'abonnement n'est que de 10€/an ou 1€/24h pour un usage occasionnel. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire sur le site www.diwio.fr/remi-cvdl.

A l'intérieur de l'abri, les cyclistes disposent d'une station de réparation et de gonflage en libre-service pour procéder à de petits dépannages.

L'abri rentre dans le cadre d'un plan global visant à faciliter l'accès à vélo aux transports en communs. Il a donc intégralement été financé par la région Centre-Val de Loire. Il vient en complément des actions de la ville pour améliorer les liaisons douces vers la gare et ainsi permettre à chacun d'aller prendre son train en vélo, en trottinette ou à pied. Un mode de déplacement actif, écologique et économique.

De nouvelles améliorations sont d'ailleurs à l'étude en lien avec la SNCF comme l'ouverture d'un accès piéton/vélo au parking par l'impasse de la Monnaie pour raccourcir le trajet des usagers du train provenant des Hauts de Lutz ou de Tavers.

Collecte de déchets : de nouveaux jours de passage en 2023

Suite au passage à une seule collecte hebdomadaire des déchets ménagers, le calendrier des jours de passage des ordures ménagères évolue sur l'ensemble de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Les nouveaux calendriers de collecte de déchets sont désormais disponibles et distribués avec ce numéro du magazine municipal. Pour Beaugency, les nouveaux jours de collecte seront désormais à partir de janvier :

Tous les jeudis
pour les poubelles noires d'ordures ménagères,

Les mercredis des semaines paires
pour les poubelles jaunes des emballages ménagers.

Une nouvelle distribution de composteurs à venir

Afin de mieux valoriser les biodéchets (restes alimentaires, déchets verts...), la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire va organiser une nouvelle distribution gratuite de composteurs au cours du premier semestre de l'année 2023. Cette distribution se fera notamment dans le cadre de réunions publiques permettant une explication de l'utilisation du composteur aux habitants.

Des informations complémentaires sur les lieux et dates permettant d'obtenir un composteur seront prochainement transmises, et disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

INFOS : Service Collecte des Déchets
2 rue des Germines
45190 Beaugency
02 38 44 59 35
collecte.dechets@ccterresduvaldeloire.fr

Crise énergétique, les villes sous tension



L'envolée des prix de l'énergie met toutes les collectivités locales et de nombreuses entreprises en difficulté. Beaugency ne fait pas exception et nous estimons à un demi-million d'euros supplémentaire de factures énergétiques si rien n'est fait que la ville devra absorber l'an prochain. Juanito Garcia, l'adjoint aux Finances, est en première ligne.

Si les foyers subissent la hausse des coûts du gaz et de l'électricité, ils bénéficient néanmoins d'un bouclier tarifaire décidé par l'Etat qui ne s'applique pas aux communes et aux entreprises. Conséquence : selon les bâtiments municipaux, sans même consommer un kilowattheure de plus, la facture d'électricité est multipliée entre 2 et 8. Celle de gaz est multipliée par 3.

Des mesures de sobriété énergétique sont mises en place pour amortir le choc. L'éclairage public a vu ses horaires adaptés et la durée des illuminations de Noël va être réduite. Dans les bâtiments municipaux, la température a été abaissée d'un à deux degrés. « Nous avons pris l'habitude de chauffer un peu plus que les recommandations de l'ADEME, cette fois nous nous sommes alignés dessus » explique l'adjoint. Eclairage sur détection de présence, renforcement des réduits de températures le week-end et pendant les vacances, arrêt du chauffage

du tennis couvert... Les écogestes se multiplient. Le renforcement de l'isolation des bâtiments est aussi bien évidemment programmé, mais au regard du nombre de sites, des moyens budgétaires de la ville et des temps d'études et de travaux, ces mesures n'auraient pas apporté de solution dès l'hiver 2022-2023.

« Même si nous déployons des mesures d'économie d'énergie, la hausse sera là en grande partie, car il faut continuer de chauffer nos écoles, nos crèches ou d'éclairer nos rues » explique Juanito Garcia.

Et ceci s'ajoute à d'autres hausses que nous subissons, comme l'alimentation pour les cantines (+ 27 %), les carburants ou le papier. L'ensemble des associations ont été réunies début octobre au Puits Manu et tous les agents municipaux, début novembre, et ont été sensibilisés à la nécessité de réaliser

des économies dès 2023 pour surmonter la vague. Un discours de transparence qui a été globalement bien accueilli par les intéressés. De nombreuses associations ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles ne déposeraient pas de demande de subvention en 2023, mais puiseraient dans leurs réserves. Les manifestations municipales vont également être revues et dans chaque service, on mobilise les agents.

L'objectif fixé par le Maire Jacques Mesas est « de travailler sur notre fonctionnement, pour maintenir les services qui font l'attractivité de Beaugency. » C'est aussi pour une question d'attractivité que les élus ont formellement exclu toute augmentation des taux d'imposition pour aller chercher les recettes manquantes, alors même que des communes alentours y ont recours.

Calendrier inversé : le Labo renouvelle son opération

C'est quoi le calendrier inversé ? C'est une manière originale d'être solidaire en cette fin d'année. Au lieu de recevoir des cadeaux, vous en offrez aux personnes dans le besoin.

Le principe est simple : vous prenez un carton vide et propre ; vous y ajoutez chaque jour un objet utile, ou une vingtaine en une seule fois ; vous décorez la boîte ; puis vous la déposez au Labo des possibles à l'Agora. Cela peut être des produits d'hygiène, des vêtements chauds, des livres, des jouets, ou bien encore des petits mots qui réchauffent leur cœur. Spécifiez bien si celle-ci est destinée à un adulte ou à un enfant. La boîte sera remise au service social qui se chargera de la transmettre à une famille ou une personne en situation difficile.

INFOS : Centre Social – 59 avenue de Vendôme - 02 38 44 97 70 et 07 88 29 98 81
centresocial@ville-beaugency.fr

Une nouvelle ostéopathe



Titulaire du Diplôme d'Ostéopathie, Marion Roblin a rejoint Laura Richard dans son cabinet de la place du Docteur Hyvernaud. Le cabinet élargit ainsi ses créneaux de consultation en soirée et le samedi matin afin de répondre aux besoins des patients.

Marion prend en charge enfants, adolescents, adultes et sportifs pour soulager leurs maux en s'appuyant notamment sur ses connaissances en neurosciences. Spécialisée dans la périnatalité, elle accompagne aussi les femmes enceintes et les nouveaux nés. Un remboursement des séances par la complémentaire santé est possible selon l'organisme.

INFOS : 1 place du Dr Hyvernaud - 02 38 76 40 49
Prise de rendez-vous sur Primocreno.com

Cabinet de graphothérapie

Katia Lopes s'est installée cet été comme graphothérapeute. Ses services s'adressent à toute personnes (enfant, adolescent ou adultes) qui rencontre des difficultés avec l'écriture : refus d'écrire, écriture illisible ou douloureuse, écriture non représentative de sa personnalité. Un travail de graphothérapie peut aussi s'inscrire dans une démarche de développement personnel.

L'accompagnement consiste à rendre l'écriture plus efficace et confortable par

un travail hebdomadaire personnalisé. Assouplir le geste, bien tenir son crayon, adopter une meilleure position pour écrire font partie des éléments pour prendre plaisir à écrire. Une prise en charge est possible par certaines complémentaires santé.

INFOS : 24 rue de la cordonnerie
06 71 91 54 60
katialopesgraphotherapeute@gmail.com



Fête de fin d'année au Lab'O : du soleil et de la solidarité

La fête de Léon se réinvente et devient la « Faites du soleil, une fête » ! Le principe reste le même : une fête collaborative, créée et animée par les habitants qui fréquentent le Labo des possibles et les associations balgentiennes, le tout orchestré par le Centre social de la ville dans un esprit de partage, et de faire ensemble. De nombreuses activités créatives, gustatives, auditives et bien d'autres, vous seront proposées durant cette demie journée d'animations. Une fête zéro déchet, 100% récup, bonne humeur et convivialité ! Entrée gratuite pour tous.

J'Y VAIS Le mercredi 14/12
de 15h à 18h – Agora
59, avenue de Vendôme



Le cabinet d'ophtalmologie ouvre en février



C'était un dossier travaillé depuis plusieurs mois par l'adjointe à la Santé, Magda Grib (au centre sur le photo), avec le Maire et Delphine Uring, directrice de l'Hôpital Lour Picou.

Cela faisait partie des manques identifiés de notre territoire : l'absence de cabinet d'ophtalmologie. Dès le début du mandat, un long travail de prospection et de rencontres a donc été engagé pour y remédier. C'est du côté de Châteaudun qu'un partenariat a pu être trouvé.

Initialement, la Municipalité a étudié leur installation dans un bâtiment municipal, notamment à l'Agora. Mais faute de trouver l'emplacement adéquat, c'est de l'autre côté de la rue, à l'Hôpital Lour Picou, qu'une solution s'est dessinée pour les installer. Magda Grib explique « L'installation des ophtalmologues vient conforter le rôle central de l'Hôpital Lour Picou dans la structuration de l'offre médicale sur le secteur de Beaugency. C'est le sens de sa labellisation Hôpital de Proximité. La rénovation prévue des locaux

INFOS : 48 avenue de Vendôme - Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

entre 2023 et 2025 et l'ouverture projetée d'un centre d'auto-dialyse permettront également d'accompagner les besoins des habitants du territoire ». Le partenariat permettra également de bénéficier, pour les parents concernés, de consultations en chirurgie ophtalmique avec la même équipe au Centre hospitalier de Châteaudun.

Le cabinet sera conventionné secteur 1, c'est à dire qu'il ne pratiquera aucun dépassement d'honoraires. Les rendez-vous pourront très prochainement être pris en ligne sur la plateforme Doctolib.fr. A partir de l'ouverture en février, il sera également possible de prendre rendez-vous auprès du secrétariat du cabinet. Aucun rendez-vous ne sera donné par l'accueil de l'Hôpital Lour Picou.

Médecin généraliste : deux pas de plus

Deux étapes importantes ont été franchies pour la prochaine installation d'un médecin généraliste à Beaugency. D'une part, la ville a validé son partenariat avec le GIP Pro Santé, la structure de la Région Centre Val de Loire qui salarie les médecins. D'autre part, le Docteur Valérie Aucante a signé son contrat en prévision de son installation à Beaugency.

Médecin en région parisienne, elle souhaitait exercer dans un cadre plus agréable. Déjà résidente secondaire à Beaugency, c'est donc naturellement vers notre ville que son regard s'est tourné. A partir de 2023, elle prévoit de partager son temps entre Paris et Beaugency où elle sera présente 2 ou 3 jours par semaine. Elle a débuté des consultations en octobre au sein du centre de santé des Terres du Val de Loire à Ouzouer-le-Marché. Ceci permet au Docteur Aucante de découvrir l'équipe et le fonctionnement de ce centre de santé avec lequel nous partagerons le secrétariat médical et de nombreux moyens.

Dès à présent, les balgentiens qui n'ont pas de médecin traitant peuvent être reçus sur rendez-vous les jeudis et vendredis au centre de santé d'Ouzouer-le-Marché, en attendant son arrivée à Beaugency. Un formulaire d'inscription est disponible à l'Agora et auprès des professionnels de santé du territoire (pharmacies, cabinets infirmiers...).

La Municipalité travaille maintenant à constituer autour d'elle une équipe pluridisciplinaire (sages femmes, infirmiers...) favorisant une prise en charge globale du patient. Magda Grib, adjointe à la Santé, précise : « l'exercice en groupe pluri-professionnel est plébiscité et recherché par les professionnels de santé et c'est dans cette approche que je travaille avec les professionnels afin de réer à l'Agora un vrai pôle de santé pour Beaugency et son territoire. ». Les professionnels intéressés peuvent contacter Magda GRIB, adjointe à la santé (mgrib@ville-beaugency.fr).



David Le Lan est le nouveau responsable de la cuisine centrale, au sein de laquelle 500 repas sont préparés chaque jour pour alimenter les cantines et les crèches de Beaugency.

Depuis la rentrée de septembre, David Le Lan est à la tête du service de restauration de la ville. Tous les jours, avec son équipe, il prépare et livre les repas servis dans les trois écoles primaires, les trois écoles maternelles et les deux crèches de la ville.

Tour à tour gérant de pizzeria puis cuisinier en brasserie, il a une large expérience dans le domaine culinaire mais connaît aussi bien la restauration en collectivité pour avoir déjà travaillé dans un collège et des maisons de retraites.

Attaché au savoir-faire et aux produits de qualité, le chef privilégie les préparations « maison » et s’approvisionne au maximum auprès de fournisseurs de proximité afin de faire bénéficier les élèves balgentiens de produits frais et locaux issus de circuits courts.

En plus des repas quotidiens, le service assure la préparation des vins d'honneur pour les manifestations municipales



Des rencontres intergénérationnelles appréciées des jeunes et des seniors

Chaque mois, jusqu'à l'été prochain, des temps de rencontre sont programmés entre des résidents de la résidence autonomie les Belettes et des bambins des multi-accueils de la ville. L'école de la vallée du Rû a participé à la démarche cet automne dans le cadre de la semaine intergénérationnelle.

Les deux crèches et la résidence les Belettes mènent ensemble un projet pour favoriser le lien social entre les générations. Une fois par mois, quelques résidents volontaires rendent visite aux tout-petits pour un temps convivial. Ces rencontres donnent l'occasion aux aînés de partager avec les plus jeunes des activités variées et récréatives : jeux, lectures, ateliers cuisine, activités manuelles, jardinage... Ils créent des moments de partage et de complicité entre générations. C'est important pour rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser la transmission des savoirs.

En octobre et novembre dernier, ce sont des enfants de l'école de la Vallée du Rû, du centre de loisirs et de l'accueil jeunes qui avaient partagé des moments avec les résidents des Belettes à travers des ateliers de cuisine ou des après-midis de lectures et de jeux de sociétés qui se sont déroulés à la

résidence, à l'Agora ou au Centre de loisirs. Tous ces temps étaient organisés et préparés avec le centre social Labo des Possibles. Des élèves de l'école de la Vallée du Rû ont ainsi participé à la préparation d'une soupe maison avec leurs mamies et papys d'un jour.

« Autour de ces ateliers ludiques, chacun a pu apporter sa contribution. Ces initiatives valorisent les connaissances des aînés et les épanouissent et les plus jeunes ont pris un vrai plaisir à aller à leur rencontre » commente Cassandra Meunier, adjointe à l'éducation et à la Petite Enfance. Tout l'année, le mercredi et pendant les vacances scolaires, des après-midis « A tout âge » sont proposés par le Centre social à l'Agora qui permettent de faire se rencontrer têtes blondes et têtes grises pour des activités variées : jeux de société, couture, cuisine...

Beaugency fête Noël !

SPECTACLES

Vendredi 16/12 à 18h30

Spectacle l'Orgue de Marsyas
Abbatiale Notre Dame
(Participation libre)

Samedi 17/12 à 16h

Concert de Noël par Loire en Choeurs
Puits Manu

Dimanche 18/12 à 11h

1,2,3 Ciné «Opération Père Noël»
Cinéma Le Dunois

Dimanche 18/12 à 14h30

Spectacle de Magie Mandragore
Au profit de Graines d'Espérance Bénin
Complexe Jarsaillon (Payant)

JOURNÉE MAGIQUE NOËL À BEAUGENCY

Par le comité des fêtes

Dimanche 18/12

14h-18h - Kermesse de Noël : plusieurs stands de jeux gratuits

15h30 – La parade vénitienne

Départ Puits Manu

16h00 – Gouter offert aux enfants devant la patinoire avec le Père Noël, photos avec le Père Noël

17h45 – La Parade vénitienne

Départ Puits Manu

18h30 – Feu d'artifice

Théâtre de Loire

CHÂTEAU DE BEAUGENCY

Ouverture les week-ends du 3-4, 10-11 et 17-18 et le 20, 21, 22 et 23 décembre de 14h à 19h

Un mapping spécial Noël sera diffusé tous les soirs d'ouverture à partir de 17h30 jusqu'à 19h00.

(Fermeture de la billetterie à 18h)

PATINOIRE

Par le Comité des Fêtes

Du samedi 17 au samedi 31/12 de 15h à 18h

(Fermeture le 24 et 31 à 17h. Fermé le 25/12)

LE PETIT TRAIN :

du samedi 17 au samedi 24/12

10h-12h 13h-18h

Vente de billets chez les commerçants et à la Patinoire.

Gare sur la Place du Martroi

EXPOSITIONS

Du vendredi 16/12 au dimanche 8/01 2023

Marie Jo Maraquin Vannerie et Anne-Jeanne Pinot - Gaufroy Terre

Eglise Saint-Etienne

Du lundi 5 au dimanche 18/12

Installation artistique de Tatiana Kozlova
Galerie Pellieux

Du lundi 19 /12 au lundi 2/01

Peinture d'Isabelle Lainé
Galerie Pellieux

LES MARCHÉS FESTIFS

Samedi 17/12

Animations : Tombola, Chansons, photos avec le Père Noël dans la ville le samedi

Samedi 24/12

Animations : Orgue de Barbarie et échassiers par le Krizo Théâtre

Samedi 31/12

Marché Normal

VISITES DE LA VILLE

Du 17 au 31/12

Visites guidées de ville (1h) à 10h30 et 15h30.

Visites guidées des Broderies de l'Hôtel de Ville (30 minutes) à 12h, 14h et 16h15. Gratuites. Réservations à l'Office de tourisme.

MAIS AUSSI...

Mercredi 14/12

Faîtes du soleil

Animations et moments de partage gratuits et éco-responsables

Agora

Du mercredi 14/12 au mercredi 4/01

Illuminations de la ville





Claude Bourdin était entouré de nombreux élus venus lui témoigner leur amitié et saluer son parcours. De gauche à droite : Céline Savaux (Adjointe à la Culture), Pauline Martin (Maire de Meung-sur-Loire et présidente de la communauté de communes), Hugues Saury (Sénateur et ancien président du Conseil départemental), Jacques Mesas (Maire), Claude Bourdin, Jean-Pierre Sueur (Sénateur et ancien Ministre), Marc Gaudet (actuel président du Conseil départemental) et Eric Diligé (ancien Sénateur, ancien président du Conseil général et ancien maire de Meung-sur-Loire).

50 ans de peinture : la ville a honoré Claude Bourdin, le peintre

Cet automne, Claude Bourdin a exposé à l'église St Etienne son œuvre artistique inspirée depuis un demi-siècle par Beaugency et la Loire notamment. Parmi les tableaux nombreux étaient inédits. Le public balgentien a pu découvrir une facette plus intime de celui qui fut leur maire pendant près de 20 ans.

Si Claude Bourdin avait fait un premier passage à l'église Saint-Etienne en 2015, c'est cette fois une rétrospective de ses 50 années de peinture que le grand public a pu découvrir du 8 octobre au 13 novembre.

« Claude Bourdin a contribué il y a près de 25 ans à faire de l'église St Etienne un centre d'exposition. Accueillir son œuvre artistique en ces lieux constitue la suite logique de son action culturelle à Beaugency, devenue sous son impulsion un phare culturel de l'ouest de l'Orléanais » rappelait le maire Jacques Mesas.

A l'initiative de Claude Bourdin, l'exposition accueillait également des sculptures du célèbre artiste américain John Storrs, un autre amoureux de Beaugency et du Val de Loire. L'occasion unique de présenter ces œuvres que personne n'avait pu admirer depuis la fermeture du Musée Daniel Vannier en 2009.

50 ans de peinture

Les tableaux, dont beaucoup étaient exposés pour la première fois, ont offert aux visiteurs la possibilité de découvrir les

passions qui sont les sources d'inspiration du peintre Claude Bourdin : sa ville et ses toits, la Loire et sa poésie infinie, la femme et ses lignes, le Maroc et ses couleurs.

Les premières œuvres datent de 1972. Les dernières, relativement récentes, ont été réalisées entre 2014 et aujourd'hui. Entre temps, l'engagement public de Monsieur Bourdin, l' élu, ne laissait que peu de temps la création de Claude, l'artiste. Ainsi, ce sont plus de soixante tableaux qui ont été exposés en l'église St-Etienne.

Un vernissage riche en émotions

Député, Conseiller régional du Centre, Conseiller général du Loiret, et Maire, Claude Bourdin a durant 40 ans et au cours de ses nombreux mandats électoraux, énormément œuvré pour la culture, la considérant comme vecteur d'éducation, d'ouverture sur le monde et de rassemblement. De très nombreux élus étaient donc présents le vendredi 7 octobre aux cotés des artistes et acteurs culturels

et des proches du peintre. L'église Saint-Etienne était comble de tous ceux qui ont jalonné son parcours politique comme artistique, pour un vernissage empli d'émotion. Tous venaient saluer l'homme, son action et son talent artistique.



La malédiction des Dunois, énorme succès de la comédie made in Beaugency

Le film réalisé par le balgentien Patrice Blanchard et en grande partie tourné dans notre ville est sorti en salle le 26 octobre et réalise un beau succès. De nouvelles séances sont à venir dans notre cinéma municipal.

La Malédiction des Dunois est un film local avec des comédiens, techniciens et musiciens loirétains. 35 jours de tournage s'étaient déroulés à Beaugency et alentours, entre mai et novembre 2021, suivis de plus 1000 heures de post-production dans le studio orléanais de Valentin Boubault. Le scénario, signé de Patrice Blanchard, met en valeur l'histoire et le patrimoine de notre ville. Les nombreuses vues aériennes et images magnifient ainsi Beaugency.

ET surtout, La Malédiction des Dunois est une comédie policière à l'humour affirmé, qui a trouvé son public avec déjà plus de 3 000 entrées alors qu'il n'est projeté qu'à Beaugency et Orléans.

Les spectateurs n'hésitent en effet pas à faire des kilomètres pour visionner le film qui bénéficie d'un très bon bouche-à-oreille. Alors nous continuons de le projeter

chaque semaine au cinéma Le Dunois et des séances seront encore proposées pendant les vacances de Noël. Le film se classera certainement N°1 au box-office balgentien de l'année !

Il faut dire qu'il a de nombreux atouts. A souligner, la musique signée du compositeur Thibault Vuillermet. Enregistrée par l'orchestre L'inattendu, sous la direction de Clément Joubert, elle vient ponctuer et renforcer l'intrigue. Laquelle est néanmoins conduite dans un climat de franche rigolade par un capitaine de police aussi humoriste à ses heures perdues. Le film comprend de copieux clins d'œil aux comédies françaises, notamment celles de Louis de Funès.

Si vous n'y êtes pas encore allés, foncez le voir !



Mireille Boucheton récompensée

A l'occasion du vernissage de l'exposition de Claude Bourdin, le Maire Jacques Mesas et l'adjointe à la Culture, Céline Savaux, ont remis la médaille de la ville à Mireille Boucheton.

Cette passionnée de musique était entrée au service culturel en 1999. Jusqu'en 2021, elle en a été l'élément moteur et a mis en œuvre la politique municipale de développement des arts et de la culture. Dynamique et bienveillante, elle avait séduit l'ensemble des artistes, techniciens, élus et bénévoles associatifs dont elle a accompagné les projets.

En accord avec Claude Bourdin, qu'elle a longtemps accompagné, c'est donc le 7 octobre que lui a été remise la Médaille de la ville pour la remerciement de tout ce qu'elle a apporté pendant 22 ans à la Culture à Beaugency.



Nos sportifs ont porté Beaugency aux sommets



En boxe, en marathon, en ultimate ou encore en kayak, ils ont fait briller le nom de Beaugency aux plus hauts niveaux au cours de l'été. Retour sur quelques performances marquantes de nos sportifs locaux.

Deux jeunes en équipe de France d'Ultimate

Taversois, Noah et Quentin Peschard sont scolarisés au collège Robert Goupil et au Lycée François Villon de Beaugency. Depuis l'âge de 8 ans, ils pratiquent intensément l'ultimate et ont chacun un palmarès déjà bien garni avec de nombreuses médailles au niveau national et européen. Sélectionnés en équipe de France cette année, Noah et Quentin ont disputé cet été de grandes compétitions en Pologne dans leurs catégories d'âge respectives : Noah a participé aux championnats d'Europe et a été titré vice-champion d'Europe U17, tandis que Quentin disputait les championnats du Monde et est également revenu avec une médaille d'argent conquise par l'équipe de France U20.

20

La boxe poursuit son ascension

Née il y a seulement un an, l'Union sportive balgentienne de Boxe se distingue depuis sa création par ses exploits sportifs. Que ce soit chez les filles ou chez les garçons, le club présente déjà des résultats exceptionnels avec de nombreux champions aux niveaux régional et national. La moisson de médailles continue avec Reda Essaidi et Vincent Bousquet qui, chacun dans leurs catégories, ont été les récents vainqueurs cet automne de la Coupe régionale de Kick Boxing Muay thai et Disciplines Associés et de l'open régional en Muay Thai. Ils viennent compléter les 3 médailles d'or et 2 médailles d'argent obtenues au début de l'année en Championnats de France par le club.

Une participation aux Mondiaux de kayak freestyle

Cette année le club balgentien de canoë-kayak Loisirs Eaux Vives a fini en tête du classement national des clubs pour le kayak freestyle, la spécialité du club. Et l'une de ses jeunes, Soizic Demaline, vice-championne de France junior de kayak freestyle, a même pu intégrer l'équipe de France Junior et participer au début de l'été aux Mondiaux à Nottingham en Angleterre avec l'équipe de France.

Sylvie Morin remporte le Marathon de Tours

Sylvie Morin est une triathlète balgentienne licenciée au Team Nuteo, à Orléans. Elle a déjà réalisé de belles performances nationales dans de nombreux triathlons. Mais le dimanche 25 septembre, elle s'est essayée sur une nouvelle distance : le marathon. 42.195 km à parcourir. Et pour sa première participation à cette épreuve, lors du Marathon de Tours, Sylvie Morin l'a remporté en tant que première féminine en 2h58'27". Une performance exceptionnelle qu'elle ne vas pas oublier.

Monique Million a reçu la médaille de la ville

A l'occasion du forum des associations, le Maire Jacques Mesas a remis la médaille de la Ville à Monique Million. Par cette distinction, la municipalité a souhaité honorer près d'un demi-siècle de bénévolat en faveur de la danse, du sport et de l'éducation à Beaugency.

Née en 1934, Monique Million a fait carrière dans l'enseignement. Institutrice puis professeur d'Education Physique et Sportive au collège Robert Goupil, elle s'est toujours attachée à donner aux autres la possibilité de s'épanouir, par l'école ou par le sport.

Un fort investissement associatif

Guidée par sa passion du sport, Monique Million a créé en 1975, le club de Modern Jazz de Beaugency, avec l'ambition de rendre la danse et la culture accessible à tous, en particulier aux enfants, issus de familles modestes, dans le quartier naissant et populaire de Garambault. 47 ans plus tard, ce club existe toujours et forme chaque année des dizaines de jeunes danseuses et quelques danseurs. Après avoir occupé tous les postes au sein de l'association Monique Million est à ce jour toujours très active dans le club, notamment pour

l'accompagnement des plus jeunes. Elle a aussi longtemps apporté sa contribution au Son et lumière du Festival de Beaugency, comme figurante, couturière ou petite main de l'organisation.

Un engagement pour la jeunesse balgentienne

Dans le milieu scolaire, Monique Million est aussi toujours présente depuis sa retraite. En sa qualité de Déléguée de l'éducation nationale (DDEN), elle conseille élus et directeurs d'écoles sur le fonctionnement des écoles de notre ville, ou répond présent pour accompagner les élèves balgentiens lors des sorties scolaires. Enfin, tout récemment, elle a fait don à la ville d'un terrain qui verra naître un projet pédagogique pour les enfants du centre de loisirs.

« Au nom de tous les balgentiens, nous vous remercions pour votre engagement au service des autres, de l'éducation, de la culture, du sport et de la vie associative dans notre ville » a ainsi conclu le maire dans son discours. Il était entouré pour cette remise de l'ancien maire Claude Bourdin, de Jérémy Guillon, conseiller municipal délégué aux Sports et à la vie associative, et de Cassandre Meunier, adjointe à l'Education. De nombreux bénévoles associatifs, présents lors du forum, ont aussi pu applaudir leur ancienne professeur de sport qui leur a transmis sa passion.

Visage d'enfant, une nouvelle association humanitaire

Lou Tra, dite Eulalie, est une balgentienne au grand cœur. D'origine ivoirienne, elle vient de créer « Visage d'enfant », une association à caractère humanitaire visant à venir en aide aux enfants orphelins en Côte d'Ivoire. Le pays compte en effet plusieurs centaines de milliers d'orphelins et de nombreux enfants des rues. Eulalie et les bénévoles qui l'entourent veulent donc récolter des dons financiers et matériels (fournitures scolaires, vêtements, produits d'hygiène et denrées alimentaires) pour améliorer



les conditions de vie de ces enfants. Elle souhaite organiser prochainement des manifestations à Beaugency dont les recettes seront reversées à cette association caritative.

INFOS : visagedenfantassoc@gmail.com
06 27 36 33 94





Bienvenue aux bébés

- JUILLET**
Haron YADEL
Giulia TOITOT
MORELLO
Nino BLONDEAU
Victor MANTOT
Léana TRIAU
DAGOIS
Jules HINFRAY
Inayah NDIAYE

AOUT
Zoé BLONDEL
Gabin ROBILLARD
Elias LÉON

SEPTEMBRE
Télio DESBOUIS
GIRARD
Aude FALCIONI
Maël SINGH
- OCTOBRE**
Théo DOMINGUES
DOS ANJOS BAR-
RONDAS
Julia ROUX
Joy HUBERT
Naël MAMBDAL-
LY-ILLAHIBAKAS
Charlie WEXSTEEN
Salma EL MOUS-
SAOUI

Ils nous ont quittés



- JUILLET**
Annick BILLAUT
veuve MORIN
Jacques LABLÉE
Simone CHE-
VALLIER veuve
BORREL
Violette BORIN
veuve BIÉMONT
Jean-Pierre BOUR-
GEOIS
Andrée LANDREAU
veuve LARRE
Josette PRIGENT
épouse ISIDORE
Yvon RAULT
Jean-Paul CADÉ

AOUT
Daniel BARRUET
Denis GÉRARD
François GUZMAN
Paulette ATANASIU
veuve MITENNE
Marie-Louise
COUSIN
- SEPTEMBRE**
Daniel BARRET
Guy BOISSONNET
Yasmîna MICHAUD
Jean PISSIER
Pierre COUR-
CELLES

OCTOBRE
Thérèse MALFRAY
veuve BARBEREAU
Messaâd MAH-
MOUDI veuve
BOUGUENNA
Christian PROUST
Cécilia THÉ-
RÈZE-CHARPEN-
TIER
Jean Pierre COU-
LON

Recensement 2023 : Combien de balgentiens ?

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu une fois tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population. A Beaugency, il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

A quoi sert le recensement ?
Il sert à compter précisément le nombre de personnes qui habitent sur la commune. Mais il permet aussi, grâce aux questions posées, de disposer de nombreuses informations sur l'âge, la composition familiale, le logement, l'emploi ou les trajets domicile-travail qui permettent d'adapter les services. Le nombre d'habitant sert aussi de base au calcul des dotations que verse chaque année l'Etat à la ville pour son fonctionnement. Chaque habitant recensé augmente ainsi les moyens financiers de la commune pour faire fonctionner les services publics.

Comment se déroule le recensement ?
Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera à votre domicile. Un courrier sera envoyé avant afin de vous prévenir de sa visite. Au total, 18 agents recenseurs seront responsables chacun d'un quartier



Une nouvelle conseillère municipale
Adeline Lacrampe, élue de la liste « Beaugency Autrement avec vous », a démissionné du conseil municipal cet été. Elle a été remplacée par Christelle Lefoix qui a fait ses premiers pas en conseil municipal au mois de septembre. Elle participe aux commissions « Finances et personnel communal », « Patrimoine, culture et tourisme » et « Solidarité, santé, seniors et égalité des chances ». Elle siège également comme suppléante à la Commission d'Appel d'Offres.



de la commune. Ils sont munis d'une carte officielle tricolore. Il y a deux façons possibles de se faire recenser : soit grâce aux identifiants remis par l'agent recenseur lors de son premier passage qui permettent de répondre en ligne au questionnaire, soit directement chez vous avec un questionnaire papier et l'aide de l'agent recenseur. Dans ce cas, vous fixez ensemble le rendez-vous pour son passage.

Est-ce obligatoire ?
Le recensement est une démarche obligatoire. Si vous n'êtes pas chez vous, l'agent recenseur repassera une nouvelle fois pour permettre votre recensement. C'est aussi un acte citoyen : c'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets de la ville peuvent être réalisés.

Les prochains conseils de quartier

- Val : Mardi 17 janvier 2023 à 18h30 à la Salle Delacour
- Hauts de Lutz : Mardi 31 janvier 2023 à 18h30 à la Salle des Fêtes

Consultez tous les précédents compte rendus de conseils de quartier sur le site internet de la ville dans la rubrique Vie Publique > Les Conseils de quartier. Vous pouvez également vous inscrire à la mailing-list de votre quartier afin de recevoir les rappels de réunion, les comptes rendus et diffuser les informations concernant votre quartier. Faites en la demande à : cabinet.maire@ville-beaugency.fr

100% Beaugency

Seuls ceux qui ne font rien ne risquent aucune critique.

Après s'être opposé à la piste cyclable Beaugency-Tavers, un groupe politique refuse désormais toute réflexion sur la halle. Alors que tout le monde s'accorde pour dire qu'elle est abandonnée depuis de trop longues années, certains anciens élus sortants, qui n'ont pas porté de projets quand ils étaient aux responsabilités, mènent aujourd'hui la contestation. Et ils n'hésitent pas à diffuser largement, via les réseaux sociaux, de fausses informations faisant croire aux Balgentiens que la halle sera démolie ou totalement annexée, ou que la communauté de communes imposerait ses diktats. Quel manque d'honnêteté ! Ceux qui critiquaient la situation actuelle sont aussi les premiers à critiquer toute solution pour en sortir. Mais où sont les propositions de ces diffuseurs de sornettes ? Pour la halle, rien. Et pour l'office de tourisme, des projets extravagants à un million d'euros, comme la rénovation de la maison Thérél, ou pire dans des bâtiments n'appartenant même pas à la ville (racheter un commerce existant avec son bail pour le fermer). Ne jouons pas avec les finances de la ville.

Notre boussole pour ce mandat est de renforcer l'attractivité de Beaugency, qui a tant d'atouts, tout en préservant la santé financière de Beaugency compte tenu des défis actuels, notamment énergétiques. D'autres préfèrent passer leur temps à chercher la moindre faille et à diffuser de fausses nouvelles... Ce n'est pas notre conception de rôle d' élu.

Vibrer pour Beaugency

Le groupe Vibrer pour Beaugency n'a pas transmis de texte pour cette édition du magazine municipal.

Beaugency autrement avec vous

Le conseil municipal de Beaugency a voté il y a un an et demi, la charte de la participation du public : « La participation du public nécessite un cadre clair et partagé, un état d'esprit constructif, ..., encourage le pouvoir d'initiative du citoyen ». Il est alors regrettable qu'en octobre, il n'ait pu voter, ni se pencher sur le dossier, d'un marché de 2 millions d'euros pour l'alimentation en énergie de la ville que le Maire a signé, lui, en septembre. Le mot concertation n'est pas un mot valise. Florence NALZOT, invitée en attendant un espace numérique et papier

Nous remercions les citoyens qui se sont engagés sur le dossier PARCOLOG. La pertinence de la conclusion de ce dossier n'est pas l'objet de cet article. MERCI à ces citoyens d'avoir prouvé à nous tous, élus que la parole et l'intelligence collective fonctionnent. Nous avons rarement vu des gens motivés à ce point, connaisseurs du dossier dans ses moindres détails, engagés à informer et transmettre. Nous avons rarement autant appris sur la logistique, l'écologie, les modèles économiques et les intérêts financiers en si peu de temps. C'est une Leçon de démocratie et de participation. À nous tous, élus de la majorité et des minorités, nous devons prendre une leçon d'humilité. Et surtout soyons fiers d'avoir sur notre territoire des habitants ravis d'être considérés, respectés et engagés. Notre ville saura grâce à l'intelligence de tout un chacun surmonter tous les défis avec sérénité. Jacques ANGOT et Christelle LEFOIX

CONSOMMEZ LOCAL en quelques clics.

Votre application des commerces de Beaugency

Née de l'initiative de la mairie, votre application des commerces balgenciens vous permet de retrouver l'ensemble de l'offre locale.

Vos commerces préférés, des offres exclusives et les événements de la commune vous sont accessibles depuis votre canapé.



Vos commerces préférés



Des offres exclusives



Les événements de la ville

Téléchargez gratuitement
l'application sur votre smartphone

